Communiqué de presse

Marrakech, le 14 janvier 2026

Faisant suite à la première réunion Maroc-Sahel tenue, en présentiel, à Dakhla les 23 et 24 juillet 2024 qui consacrait la création du Réseau Maroc-Sahel des autorités de protection des données personnelles, la deuxième s'est tenue à Marrakech en présence de l'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (HAPDP) du Niger, de l'Autorité de Protection des Données à Caractère Personnel (APDP) du Mali, de l'Agence Nationale de Sécurité Informatique et de Certification Electronique (ANSICE) du Tchad, de la Commission de l'Informatique et des Libertés (CIL) du Burkina Faso et de la Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP) du Maroc.

Les participants ont traité les aspects organisationnels de ce réseau, les priorités de travail ainsi que les éléments de base de leur plan d'action.

Il a été convenu que la coordination sera faite de manière tournante par les autorités membres pour une durée d'un an à chaque fois et l'autorité du Burkina Faso a été désignée pour assurer la coordination du réseau pour la première année.

Les délégations ont exprimé leurs sincères remerciements au Royaume du Maroc, à travers la CNDP, pour l'accueil chaleureux, les excellentes conditions de séjour et tout l'accompagnement qui leur ont été réservées.

Avenue Al Arz, Secteur 4, M1, Hay Riad – Rabat Maroc
+212 537 57 11 24
+212 537 57 21 41
contact@cndp.ma
www.cndp.ma